



CONTRAT DE LA  
**GRANDE BAIE**  
MARTINIQUE

# Réciprocité Rangers (en cours de rédaction)

Code : C.2.3.1

Maitrise d'ouvrage : Commune du Lamentin

Comité de pilotage : Commission d'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (CUATDD) de la Commune du Lamentin.

Contexte et objectif de l'action

Le projet Réciprocité Rangers, vise à mobiliser les élèves d'établissements scolaires (Rangers Juniors), mais aussi des associations et bénévoles, des adultes (Rangers Seniors), pour mener des actions concrètes de protection du milieu (plantation, enlèvements de déchets, pose d'étiquettes...).

Description technique de l'action

- \*Mobilisation d'enfants scolarisés ;
- \*Mobilisation d'étudiants ;
- \*Création d'une Réserve Communale de Sauvegarde de la Mangrove ;
- \* Mobilisation des salariés des entreprises, jouxtant l'écosystème.

Communes concernées : Lamentin

## Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2021

Indicateurs:

Date d'échéance de l'action : 2028

Pourcentage d'avancement : 0%

## Éléments financiers

Budget total : 2K €

Budget disponible : 1K € HT

Budget à obtenir : 1K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2021	1K € HT		50%
TOTAL	1K € HT		